

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 10 septembre 2020

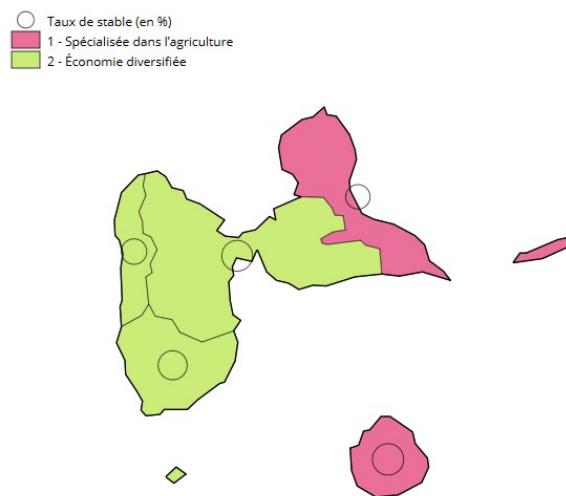
Cinq zones d'emploi en Guadeloupe

Un marché du travail tourné vers les services de proximité et les administrations

La Côte sous le Vent, l'Est Grande-Terre, le Sud Basse-Terre, la Région Pointoise et Marie-Galante constituent le nouveau découpage en 5 nouvelles **zones d'emploi de la Guadeloupe**. Ces dernières ont été construites de sorte que la part d'actifs occupés résidant et travaillant dans la même zone soit la plus élevée possible.

La **Région Pointoise** est la plus vaste zone d'emploi. Elle s'étend de Morne-à-l'Eau à Sainte-Anne et de Goyave à Sainte-Rose : 235 800 personnes y vivent en 2017 dont 109 670 actifs. Les autres communes de Grande-Terre et la Désirade constituent la zone d'emploi **Est de Grande-Terre** (54 610 habitants et 24 300 actifs). Sur la Basse-Terre, la zone d'emploi **Côte sous le Vent** regroupe trois communes (Bouillante, Deshaies et Pointe-Noire), soit 17 210 habitants et 7 320 actifs. Le reste des communes de la Basse-Terre et les Saintes forment la zone d'emploi **Sud Basse-Terre** (71 870 habitants et 31 620 actifs). Enfin, **Marie-Galante** est la cinquième zone d'emploi (10 760 habitants et 4 430 actifs en 2017).

Les économies de Marie-Galante et de l'Est Grande-Terre sont particulièrement orientées vers l'agriculture. Les services de proximité et les fonctions administratives sont fortement implantés dans chacune des zones d'emploi. À l'exception de la Région Pointoise, la part de l'emploi dans les 10 plus gros établissements publics est conséquente.



Insee – Division action régionale de Guadeloupe

06 90 50 89 84

sr971-action-regionale@insee.fr

www.insee.fr